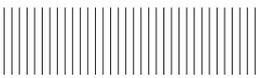


Raphaël Michel s'étend à Limoux

Le négociant Raphaël Michel, basé à Piolenc (84), met un pied en Languedoc-Roussillon. Il vient d'acquérir 40 ha de vigne à Limoux afin de produire des vins d'indication géographique protégée (IGP) pays d'Oc de cépage. Une catégorie qui représente aujourd'hui 60% de l'activité de l'opérateur.

Nomacorc lance des bouchons durables

Le leader mondial du bouchon synthétique vient de mettre au point une gamme complète de bouchons à empreinte carbone réduite. Fabriquée à partir de polymères dérivés de la canne à sucre, elle comporte quatre modèles : le Select Green, le Classic Green, le Smart Green, qui permettent de boucher les vins suivant leur cycle de consommation, ainsi que le Zest Premium pour les vins effervescents.



30

C'est en millions de bouteilles la capacité de stockage du futur site de Castel à Bordeaux. Son inauguration est prévue pour la fin de 2017 et abritera l'intégralité du stockage des marques, des châteaux et des grands crus. L'objectif de ce nouveau site est donc de créer une plate-forme logistique parée pour l'avenir avec 34 000 m² couverts.

©DR

COOPÉRATION

LA COMPAGNIE DE BURGONDIE DÉFEND LA « GRANDE BOURGOGNE »

Un an après la scission de Blasons de Bourgogne, la Compagnie des Vignerons de Bourgogne a trouvé un nouveau partenaire avec l'Alliance des Vignerons Bourgogne Beaujolais. Le nouvel ensemble pèse la bagatelle de 100 millions d'euros.



➤ L'heure est plus que jamais à la réconciliation. « Fâchés » depuis le début des années 2000, la Bourgogne et le Beaujolais ne cessent de se trouver des intérêts communs. Outre les nombreux liens tissés au gré des croissances du crémant de Bourgogne et des coteaux bourguignons, ce sont désormais les entreprises qui se rapprochent. Le mois dernier, l'Alliance des Vignerons Bourgogne Beaujolais (AVB) a rejoint la Compagnie des Vignerons de Bourgogne (cf. détails ci-après) pour créer la Compagnie de Bourgogne.

Sur le papier, il s'agit clairement de la naissance d'un nouveau paquet coopératif dont le chiffre d'affaires cumulé culmine à 100 millions d'euros. « Il ne s'agit pas pour autant d'une course aux volumes, coupe d'emblée Rémi Marlin, membre du directoire du nouveau groupement. La notion de Grande Bourgogne est une réflexion que nous menons depuis longtemps. La complémentarité des deux vignobles est très forte et pertinente sur le plan commercial. » Restait toutefois à trouver le

Le directoire de la Compagnie de Bourgogne au grand complet avec, de gauche à droite : Rémi Marlin, Thierry Letortu, Emmanuel Hamon et Jean-Marc Veuillet.

partenaire idéal afin de couvrir l'ensemble de la région, c'est-à-dire d'Auxerre (89) à Villefranche-sur-Saône (69). « Nous partageons avec l'AVB de très nombreuses valeurs, poursuit Rémi Marlin. Les caves qui composent l'union sont très avancées en termes de production et l'objectif est bien sûr de valoriser ces produits sur le marché. » Concrètement, La Compagnie de Bourgogne est donc le bras armé commercial des caves en France et à l'international.

Sur le circuit des hypers et supers, le groupement coopératif fait d'ores et déjà partie des acteurs majeurs du vignoble. Les 500 000 cols actuellement vendus par l'AVB en GSM vont venir s'ajouter à une activité significative de quatre millions de bouteilles pour la Compagnie de Bourgogne. « Il y a surtout un potentiel important en amont, relève Jean-Marc Veuillet, directeur commercial et membre du directoire. Nous disposons désormais des volumes en phase avec nos objectifs de développement. »

POUSSER LA MARQUE SIGNÉ BOURGOGNE

Au niveau des appellations, des positions fortes se dégagent sur l'aligoté, le bourgogne chardonnay, le Saint-Véran, le mâcon villages et le crémant. Dans le Beaujolais, l'implantation dans les crus est un atout certain, particulièrement grâce à la cave du Château de Chénas. De quoi voir encore plus loin que les marques de distributeurs où la Compagnie de Bourgogne est bien présente, sur l'aligoté en général ou sur le viré-pressé chez Carrefour. La nouvelle marque Signé Bourgogne venue remplacer l'ex Blason pourrait bénéficier de ce nouvel élan. **F.GUYARD**

RÉPARTITION DES FORCES EN PRÉSENCE

Compagnie des Vignerons de Bourgogne

- dont Bailly Lapierre, **25 000 hl**, spécialiste du crémant de Bourgogne
- dont Buxy, **7 millions de cols**, spécialiste de la côte Chalonnaise

Alliance des Vignerons Bourgogne Beaujolais

- dont Azé, **18 000 hl**, spécialiste du mâcon villages
- dont Viré, **20 000 hl**, spécialiste du viré-pressé
- dont château de Chénas, **11 000 hl**, spécialiste des crus du Beaujolais
- dont château des Loges, **20 000 hl**, spécialiste des beaujolais génériques
- dont les Pierres Dorées, **29 000 hl**, spécialiste des AOP « Grande Bourgogne »

Source : Compagnie de Bourgogne